

LA NÉCESSITÉ D'UN SUIVI POLITIQUE DU RAPPORT

Par Eliane Deproost, directrice adjointe du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

La présentation de ce rapport n'est pas une fin en soi. Au contraire, elle doit marquer le début d'un processus de débat et d'action politiques. Aujourd'hui, le Service remet son rapport au ministre Christian Dupont, président de la Conférence interministérielle pour l'intégration sociale. Ce rapport sera présenté aux membres de celle-ci. L'accord de coopération prévoit ensuite que les gouvernements, les parlements et les organes consultatifs compétents (tels que le Conseil National du Travail, le « Gezins-en Welzijnraad » de la Communauté flamande ou encore le Conseil économique et social de la Région wallonne) en discutent. In fine, ces débats doivent donner lieu à un ensemble de mesures adéquates en matière de lutte contre la pauvreté.

La valeur de ce rapport réside aussi dans le fait qu'il n'a rien d'une évaluation théorique ou statistique, mais peut constituer un outil d'aide à la décision et une contribution à la Conférence interministérielle sur le logement, par exemple, et au Plan d'Action National d'inclusion sociale.

Ce rapport suscite des attentes élevées. Les propositions et les recommandations qu'il contient ont été discutées et portées par un nombre impressionnant d'acteurs et d'institutions très divers. Le suivi des deux rapports précédents du Service n'a pas répondu aux espérances. En effet, même si différents organes consultatifs ont transmis leur avis sur le rapport, ce ne fut pas le cas pour tous les gouvernements. La liste des avis émis figure en annexe du présent rapport.

Une réponse politique aux recommandations formulées est indispensable. C'est là le principal message que le Service souhaite transmettre avec les nombreuses propositions figurant dans le rapport.

Trois raisons justifient cette absolue nécessité :

1. il s'agit d'abord d'une marque de respect envers la connaissance et l'expérience des participants aux concertations et les nombreux efforts consentis par ces derniers pour développer les différentes idées. Un suivi et une communication plus grande sont les conditions de base d'une politique de lutte contre la pauvreté qui a pour ambition de mettre en avant la participation et le dialogue en tant qu'éléments structurels;

2. Il importe de confronter les propositions à la réalité politique et d'assurer un feedback à l'égard des participants : même si certaines mesures préconisées ne peuvent être prises, ou éventuellement pas dans l'immédiat, il est essentiel de le communiquer en toute transparence;

3. il est capital que la lutte contre la pauvreté figure en meilleure place à l'agenda politique. A cet égard, l'initiative prise dans le cadre des 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté est déjà porteuse d'espoir.

Nous espérons que, les gouvernements s'engageront fermement dans l'accord de coopération, à savoir :

- débattre du rapport,
- émettre un avis sur les différentes propositions
- et élaborer une politique coordonnée se traduisant par des mesures pertinentes.

Les noms des personnes ayant contribué au rapport figurent en annexe. Sans elles, il n'aurait jamais pu voir le jour. Le Service tient à les remercier pour leur courage, le partage de leur expertise et leur implication dans ce processus.